



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2020/121

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION POUR DISPOSITIF
« JE ROULE AVEC LA CCM ET APREVA »**

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20201006-2020_121-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date de convocation : 28 septembre 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 28 septembre 2020

**Le 6 octobre de l'année deux mille
vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	E	M. GAZEAU	POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	SIDAQUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	

Le conseil communautaire nomme Mme SABY, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/121

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION POUR DISPOSITIF
« JE ROULE AVEC LA CCM ET APREVA »**

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20201006-2020_121-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-2-3 « Action sociale d'intérêt communautaire »,

Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), précisant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

Vu la délibération n°2019/034 du 26 mars 2019,

Vu la décision n°2019-57 DP du 12/06/2019,

Vu la délibération n°2020/042 du 12 juin 2020 approuvant le budget primitif du budget principal pour 2020,

Vu l'avis de la Commission Solidarités et Petite Enfance du 15 septembre 2020,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Conformément à sa compétence solidarité et emploi, la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a développé une politique de soutien à l'insertion sociale et professionnelle à destination des personnes résidant sur son territoire. Proximité, Solidarité et Innovation en sont les maîtres mots.

La mobilité géographique étant un facteur de réussite des parcours d'insertion professionnelle, la CCM a décidé de soutenir l'association APREVA dans le déploiement de ses actions sur le territoire de la Communauté de Communes Montesquieu, notamment sur le volet de la location de véhicule à tarification solidaire.

Le dispositif « Je roule avec la CCM et APREVA », consiste à proposer aux habitants du territoire rencontrant des difficultés ponctuelles pour se rendre sur leur lieu de travail ou engagé dans une démarche active d'insertion à visée professionnelle (entrée en stage, formation professionnelle, enquête métiers, entretiens conseils ou de recrutement, immersion en entreprises), de se maintenir en dynamique d'emploi, en louant, en proximité, un véhicule à tarif solidaire.

Le soutien apporté par la CCM à l'association lui permet de proposer sur le territoire une nouvelle aide à la mobilité, complémentaire aux outils d'insertion existants et répondant à un besoin non couvert sur le territoire.

Ce soutien prend la forme d'une participation financière visant à amoindrir le reste à charge des utilisateurs du véhicule proposé par l'association et d'un soutien logistique pour garantir l'implantation continue du véhicule loué, sur le territoire.

Expérimenté sur une année, il a permis à des habitants du territoire de se maintenir en emploi suite à des difficultés de mobilité ou de soutenir leur parcours de création d'entreprise.

Pour approfondir encore davantage le bilan de l'utilité et de la pertinence de ce dispositif, encore insuffisamment connu des habitants et ayant connu les incidences de l'actuelle crise sanitaire, la CCM entend prolonger cette expérimentation pour une année supplémentaire.

Ce faisant, la CCM renouvelle sa participation financière pour une nouvelle période courant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021 inclus à raison de 6 205 € (six mille deux cent cinq euros), réglés en deux versements.

Les modalités d'organisation des relations entre la CCM et l'association sont reprises dans une convention d'objectifs jointe à la présente délibération.



Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20201006-2020_121-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2020/121

**OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION POUR DISPOSITIF
« JE ROULE AVEC LA CCM ET APREVA »**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Valide le renouvellement de l'expérimentation du dispositif « Je roule avec la CCM et APREVA »,
- Valide les éléments contenus dans la convention d'objectifs,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement de la dite subvention,
- Prévoit l'inscription de la somme nécessaire aux budgets afférents.

Fait à Martillac, le 6 octobre 2020



Bernard FATH

Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Document signé électroniquement